

Stage de formation au CL-CIEP de La Réunion

du 12 au 16 juin 2017

Parcours habilitation correcteurs-examineurs DELF-DALF (30 heures)

Public et pré-requis | Ce module s'adresse à des enseignants de français langue étrangère susceptibles d'intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF.

Objectifs | À l'issue de la formation, une attestation d'habilitation d'examineur-correcteur valable 5 ans sera délivrée par le CIEP. Ce document pourra être utilisé en France et à l'étranger. La délivrance de cette attestation est soumise à la participation active du stagiaire à l'intégralité de la formation, aux résultats obtenus lors des évaluations individuelles et à la capacité du stagiaire à s'approprier les outils élaborés par le CIEP pour évaluer des productions orales et écrites.

Contenus et modalités de travail | Les participants seront amenés à renforcer leurs connaissances des niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) afin d'harmoniser leurs pratiques évaluatives en fonction des critères d'évaluation des épreuves DELF - DALF.

La formation s'articulera autour des axes suivants :

- présentation des fondements théoriques de la certification en FLE et harmonisation avec le CECRL
- sensibilisation aux différentes déclinaisons du DELF : DELF tout public, DELF junior/scolaire, Prim et DELF à option professionnelle ;
- analyse des spécifications des épreuves du DELF et du DALF ;
- évaluation de productions orales et écrites de candidats ;
- mise en situation et évaluation individuelle.

La formation est conçue selon une approche participative et interactive alternant des séquences d'information et de présentation, d'activités pratiques et d'échanges de points de vue.